

CHARIER T.P.

Société par actions simplifiée au capital de 1 453 900 €
87-89 Rue Louis Pasteur - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE
343 691 374 RCS SAINT- NAZAIRE

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉES DU 06 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

La collectivité des associées décide à l'unanimité d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 618 184,95 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice, soit la somme de ----- 1 618 184,95 €

En totalité sur le compte « Autres réserves » ----- 1 618 184,95 €
Qui est ainsi porté à 5 884 124,52 euros.

La collectivité des associées prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

EXERCICE CLOS LE	REVENUS ÉLIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %		REVENUS NON ÉLIGIBLES A LA RÉFACTION DE 40 %
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	
31 décembre 2022	/	/	1.453.900 €
31 décembre 2023	/	/	/
31 décembre 2024	/	/	/

ADOPTION

La collectivité des associées a adopté cette décision dans son intégralité le 06 mai 2026.

Pour copie certifiée conforme
Jean VIDAL
Représentant de la société CHARIER
Présidente



CHARIER TP
87 Rue Louis Pasteur
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
02 40 17 14 14



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2025

 CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



CHARIER TP

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements et Dépréciations	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)				
FRAIS D'ETABLISSEMENT (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	220 817	206 551	14 266	26 335
Fonds commercial	226 465	106 465	120 000	120 000
Autres immobilisations incorporelles	2 503 131	445 400	2 057 731	2 037 428
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	134 764	57 266	77 497	77 497
Constructions	371 366	228 406	142 960	175 260
Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 367 130	35 754 195	11 612 934	12 914 669
Autres immobilisations corporelles	16 929 540	13 713 985	3 215 556	3 884 681
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	77 842		77 842	77 842
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations	700		700	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	14 338 715	980	14 337 735	14 669 143
Autres titres immobilisés				
Prêts	250		250	520
Autres immobilisations financières	133 617		133 617	138 129
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	82 304 335	50 513 248	31 791 087	34 121 502
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	469 220		469 220	353 157
En-cours de production				
Produits finis	167 697		167 697	93 335
Marchandises	97 338		97 338	85 727
Avances, acomptes versés sur commandes	310		310	14 171
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	23 458 940	949 507	22 509 433	22 633 769
Autres créances	4 401 135		4 401 135	3 854 572
Charges constatées d'avance	213 609		213 609	241 385
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 465 423		1 465 423	1 467 392
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	30 273 673	949 507	29 324 166	28 743 509
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (V)				
PRIME DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (VI)				
ECART DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	112 578 008	51 462 755	61 115 253	62 865 011

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

CHARIER TP

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé	1 453 900	1 453 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
RESERVES :		
Réserve légale	145 390	145 390
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	38 262	38 262
Autres réserves	4 227 678	6 044 142
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 618 185	(1 816 464)
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	7 483 415	5 865 230
Provisions pour risques	1 521 052	2 222 952
Provisions pour charges	1 621 203	302 500
TOTAL DES PROVISIONS (II)	3 142 255	2 525 452
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 365	710 586
Emprunts et dettes financières diverses (2)		14 455 465
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 054 299	1 387 674
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 343 490	15 872 479
Dettes fiscales et sociales	11 005 133	10 712 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	408 309	2 305 960
Autres dettes	8 096 811	652 611
Produits constatés d'avance	12 574 177	8 376 732
TOTAL DES DETTES (1) (III)	50 489 583	54 474 330
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	61 115 253	62 865 011

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

CHARIER TP

Période du 01/01/25 au 31/12/25

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises	386 274	538 855
Production vendue	137 734 352	114 206 205
Montant net du chiffre d'affaires	138 120 625	114 745 059
Production stockée	74 362	(110 627)
Production immobilisée		51 959
Subventions	16 553	3 000
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	747 470	600 407
Produits de cessions des immobilisations incorporelles et corporelles	524 689	
Autres produits	777 198	499 616
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	140 260 898	115 789 414
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	485 595	714 850
Variation de stocks	(11 611)	(10 861)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	31 025 530	28 803 071
Variation de stocks	85 463	(4 680)
Autres achats et charges externes (1)	67 796 789	51 549 814
Impôts, taxes et versements assimilés	960 678	927 526
Salaires	19 496 521	19 380 282
Cotisations sociales	12 078 328	11 311 695
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 577 863	4 606 494
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	6 978	6 980
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	245 545	712 811
Dotations aux provisions	1 220 497	646 436
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	56 550	
Autres charges	157 154	286 025
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	138 181 881	118 930 442
(1) Y compris :		
- Redevance de crédit-bail mobilier		
- Redevance de crédit-bail immobilier		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 079 017	(3 141 028)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CHARIER TP

Période du 01/01/25 au 31/12/25

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 079 017	(3 141 028)
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation (2)	378 040	564 147
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	103 762	80 453
Reprises sur dépréciations et provisions	38 193	22 075
Différences positives de change		
Produits des cessions des immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	519 995	666 675
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	851 508	1 024 142
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	851 508	1 024 142
2- RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	(331 513)	(357 467)
3- RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 747 504	(3 498 495)
Produits exceptionnels (VII)		78 864
Charges exceptionnelles (VIII)		3 924
4- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		74 940
Participation des salariés aux résultats (IX)	150 579	69 534
Impôts sur les bénéfices (X)	(21 260)	(26 286)
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	140 780 893	116 534 954
TOTAL DES CHARGES (II+IV+IV+VIII+IX+X)	139 162 708	120 001 757
BÉNÉFICE OU PERTE	1 618 185	(3 466 803)

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont charges concernant les entités liées

BILAN au 31-12-2025

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 (En Euros)
d'une durée de **12 mois**.

FAITS MAJEURS de L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS POST CLOTURE

NEANT

NOTE 1 - PRINCIPES et METHODES COMPTABLES

1.1 - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général,
tel que modifié par le règlement ANC n° 2014-03 et ses évolutions, notamment le règlement ANC n° 2022-06 applicable à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, ceci conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2 - CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

1-2-1- Application prospective sur les comptes 2024

L'exercice 2024 n'a pas fait l'objet de retraitements comptables liés à la réforme du PCG.

Les comptes 2024 ont été établis selon les anciennes règles, mais **présentés en 2025 selon le nouveau modèle** pour assurer la comparabilité.

Aucun impact sur les montants :

Le résultat exceptionnel 2024 reste inchangé

Les transferts de charges 2024 sont maintenus en comptabilité mais reclassés dans les postes "**Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions**" dans la présentation.

Voici un **tableau synthétique des reclassements**, conforme aux exigences du PCG 2025 et à l'application prospective :

Postes (Ancien modèle)	Montant 2024 publié (€)	Postes (Nouveau modèle)	Montant 2025 nouveau modèle (€)
Produits d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 250 746	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	2 250 746
Produits exceptionnels	78 864	Produits exceptionnels	78 864
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	76 649		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 215		
Charges exceptionnelles	3 925	Charges exceptionnelles	3 925
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 174		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 751		

1-2-2- l'impact significatif du changement de réglementation sur les principaux postes concernés de 2025

Postes (Nouveau modèle)	2025	Transferts de charges	2025 - Proforma
Reprises sur dépréciations et provisions	747 470	1 260 440	2 007 910
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	529 906		529 906
Autres produits	771 981	-572 260	199 721
Salaires	-19 496 521	-688 180	-20 184 701
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-56 550		-56 550
Résultat d'exploitation	2 079 017	0	2 079 017
Résultat financier	-331 513		-331 513
Résultat exceptionnel	0		0
Bénéfice ou perte	1 618 185	0	1 618 185

A compter de l'exercice 2025, les comptes courants d'associés sont présentés en "Autres dettes" au lieu de "Autres emprunts". Ce reclassement n'impacte pas le résultat de l'exercice ni les capitaux propres et vise à une meilleure lisibilité des passifs.

1.3 - PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

1-3-1-Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent le poste "concessions, brevets et droits similaires" constitué de logiciels informatiques amortis linéairement sur une durée de 1 an, les fonds commerciaux et malis techniques affectés au fonds de commerce.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et, qu'à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Conformément au règlement ANC 2015-06, ils sont soumis à un test de dépréciation annuel pouvant entraîner une dépréciation irréversible. Ce test est basé sur la méthode des cash-flow futurs.

A compter de l'exercice 2025, les comptes courants d'associés créditeurs sont présentés en "Autres dettes" au lieu d'"Autres emprunts" comme en 2024.

Ce reclassement n'impacte pas le résultat de l'exercice, ni les capitaux propres et vise une meilleure lisibilité des passifs.

	Valeur brute	Amortissements & Provisions			Valeur Nette Comptable
		AN	Augmentation	Diminution	
Fonds Commercial	226 465	106 465			120 000
Mali de Fusion	2 269 216	273 000			1 996 216

1-3-2-Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une ré-évaluation libre ou légale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des règles fiscales selon le mode linéaire. Ils sont considérés comme correspondant aux amortissements économiquement justifiés.

Durées d'amortissement :

	Neuf	Occasion
Terrain	NA	
Constructions	20	
Structure générale	20	
Electricité, Plomberie, Chauffa	15	
Couverture, étanchéité	15	
Aménagements, agencements	10	
Matériel de terrassement, répa	De 5 à 10 ans	De 3 à 5 ans
Matériel de fabrication matéria	De 8 à 12 ans	De 3 à 5 ans
Matériel énergie, pompes, perl	De 4 à 10 ans	De 3 à 5 ans
Matériel divers	5	3
Matériel fabrication matériaux	8	3
Installations générales, agenc	5	3
Matériel de transport	De 5 à 10 ans	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informati	4	3
Mobilier de bureau	6 2/3	3

1-3-3-Immobilisations financières

Les immobilisations financières et les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle, à la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les dépôts et cautionnements figurant dans le poste "autres immobilisations financières" ont été évalués à leur valeur nominale.

1-3-4-Stocks et travaux en cours

Stocks de produits achetés :

Les stocks de marchandises et ou de matières premières sont évalués selon la méthode premier entré premier sorti.

Stocks fabriqués par l'entreprise :

Le coût de production des biens en stock ne pouvant être déterminé par application des règles générales, la méthode suivante a été utilisée :

les biens en stocks ont été évalués en appliquant un abattement sur le prix de vente à la date du bilan, cet abattement correspond aux frais généraux y compris frais financiers, administratifs et commerciaux.

Si le stock avait été calculé en prix de revient, l'impact de la variation des stocks entre 2023 et 2024 ne serait pas significatif.

1-3-5 Créances & Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas : elles sont éventuellement dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Sur cet exercice, la comptabilisation de la dette ou la créance d'impôt sur les sociétés vis-à-vis de la société tête d'intégration fiscale est comptabilisée dans le poste "Autres créances - débiteur divers ou autres dettes";

1-3-6- Disponibilités et concours bancaires courants

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1-3-7 Provisions pour risques et charges

Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, les provisions pour risques et charges sont constituées de manière à prendre en compte les obligations de la société à l'égard de tiers, dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie ou moins équivalente, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en tenant compte des informations disponibles et le cas échéant après consultation des experts et conseils de l'entreprise.

1-3-8 Comptabilisation des ventes

Les contrats dont la durée d'exécution s'étend sur plusieurs exercices sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

Le pourcentage retenu est le rapport entre le coût des travaux et services exécutés à la date de la clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

La différence entre le chiffre d'affaires avancé et le chiffre d'affaires facturé est comptabilisée par le biais de factures à établir (cas où la différence est positive) ou en produits constatés d'avance (cas où la différence est négative).

Les pertes probables sont provisionnées pour leur totalité en pertes à terminaison sur la base de la meilleure estimation des restants à faire du management à la date d'établissement des états financiers, sans préjuger d'éventuels travaux complémentaires non encore identifiés à la date de clôture de l'exercice.

1-4 -CHARGES A REPARTIR : NEANT

1-5 - COMPTABILISATION DES OPERATIONS EN COMMUN

Pour la réalisation de certains chantiers, la société CHARIER TP est amenée à s'associer à d'autres entreprises dans le cadre de sociétés en participation (SEP).

La méthode retenue pour la comptabilisation des quotes-parts de résultat lui revenant est la suivante :

- comptabilité autonome de la SEP ;
- intégration des comptes de la SEP chez l'associé par la comptabilisation directe de sa quote-part de chiffre d'affaires (compte 704220) et de charges (compte 611001), par un compte 458 "associé SEP".

Dépréciations

CHARIER TP

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 01/04/26

Devise d'édition

RUBRIQUES	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	363 000			363 000
Immobilisations corporelles	57 266			57 266
Titres mis en équivalence				
Titres de participation	980			980
Autres immobilisations financières				
Stocks et en cours				
Créances	885 932	245 545	181 970	949 507
Autres provisions pour dépréciation				

TOTAL GÉNÉRAL

1 307 179

245 545

181 970

1 370 753

Immobilisations

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 01/04/26

CHARIER TP

Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisition,apport, création, virement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 996 537		30 600
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 996 537		30 600
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	134 764		
Constructions sur sol propre	87 572		
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agencements et aménagement construction	283 794		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	47 706 615		2 180 306
Installations générales, agencements et divers	1 203 701		19 233
Matériel de transport	15 435 898		348 971
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 697 978		67 356
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	77 842		
TOTAL immobilisations corporelles :	66 628 163		2 615 867
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations	14 670 123		
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	138 649		10 522
TOTAL immobilisations financières :	14 808 772		10 522

TOTAL GÉNÉRAL
84 433 471
2 656 989

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Valeur d'origine
	Virement poste à poste	Cessions, mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		76 724	2 950 413	
TOTAL immobilisations incorporelles :		76 724	2 950 413	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			134 764	
Constructions sur sol propre			87 572	
Constructions sur sol d'autrui			18 665	
Instal. générales, agencement, aménagements			265 129	
Install. techn., matériel et out. industriels		2 519 792	47 367 130	
Installations générales, agencements et divers		22 370	1 200 564	
Matériel de transport		1 464 544	14 320 324	
Matériel de bureau et mobilier informatique		356 682	1 408 652	
Emballages récupérables et divers				
Immo. corporelles en cours, avances, acomptes			77 842	
TOTAL immobilisations corporelles :		4 363 389	64 880 641	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations		331 408	14 339 415	
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		14 605	133 867	
TOTAL immobilisations financières :		346 013	14 473 281	

TOTAL GÉNÉRAL
4 786 125
82 304 335

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement.						
Autres postes d'immobilisations incorporelles			433 310	22 366	76 724	378 951
TOTAL immobilisations incorporelles :			433 310	22 366	76 724	378 951
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre			46 917	4 379		51 296
Constructions sur sol d'autrui			11 337	1 867		13 204
Installations générales, agenc. construction			137 852	26 054		163 907
Installations techn. mat. et outillage industriel			34 791 946	3 436 553	2 474 305	35 754 195
Inst. générales, agencements et divers			770 626	88 911	22 370	837 166
Matériel de transport			12 215 367	897 424	1 449 594	11 663 197
Matériel de bureau, informatique et mobilier			1 466 903	100 310	353 592	1 213 621
Emballages récupérables et divers						
TOTAL immobilisations corporelles :			49 440 949	4 555 498	4 299 860	49 696 586
TOTAL GÉNÉRAL			49 874 258	4 577 863	4 376 584	50 075 537

État des Échéances des Créances et Dettes

CHARIER TP

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 01/04/26
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	700		700
Prêts	250	250	
Autres immobilisations financières	133 617		133 617
TOTAL de l'actif immobilisé :	134 567	250	134 317
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	1 129 877		1 129 877
Autres créances clients	22 329 062	22 329 062	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	7 179	7 179	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 944	10 944	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 310 970	2 310 970	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	35 005	35 005	
État - Divers			
Groupe et associés	653 088	653 088	
Débiteurs divers	1 383 949	1 383 949	
TOTAL de l'actif circulant :	27 860 385	26 730 507	1 129 877
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	213 609	213 609	

TOTAL GÉNÉRAL	28 208 561	26 944 367	1 264 194
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	7 365	7 365		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 343 490	16 343 490		
Personnel et comptes rattachés	2 141 634	2 141 634		
Sécurité sociale et autres organismes	2 897 197	2 897 197		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 462 515	5 462 515		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	503 787	503 787		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	408 309	408 309		
Groupe et associés	7 888 275	7 888 275		
Autres dettes	208 535	208 535		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	12 574 177	12 574 177		

TOTAL GÉNÉRAL	50 489 583	50 489 583		
----------------------	-------------------	-------------------	--	--

Charges à Payer

CHARIER TP

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 01/04/26
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 123 210
Dettes fiscales et sociales	1 231 904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	48 716
TOTAL	5 403 831

Charges et Produits Constatés d'Avance

CHARIER TP

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 01/04/26

Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	213 609	12 574 177
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	213 609	12 574 177

Composition du Capital Social

CHARIER TP

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 01/04/26

Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	290780	5
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	290780	5

2-4-2 TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

en Euros	Capitaux Propres à l'ouverture	Résultat N	Affectation du Résultat N-1	Autres Variations > de Capital	Autres Variations < de Capital	Capitaux Propres à la clôture
Capital Social	1 453 900.00					1 453 900.00
Prime d'émission, de fusion et d'apport	0.00					0.00
Boni de Fusion	0.00					0.00
Réserve légale	145 390.00					145 390.00
Réserves	6 044 141.87		-1 816 464.24			4 227 677.63
Autres réserves	38 261.94					38 261.94
Report à nouveau	0.00					0.00
Résultat de l'exercice N- 1	0.00					0.00
Perte de l'exercice N- 1	0.00					0.00
Provision réglementée	0.00					0.00
Résultat de l'exercice N	-1 816 464.24	1 618 184.95	1 816 464.24			1 618 184.95
Dividendes						
CAPITAUX PROPRES	5 865 229.57	1 618 184.95	0.00	0.00	0.00	7 483 414.52

2-5 Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/25 au 31/12/25

CHARIER TP

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées					
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					

Provisions pour litiges	369 236	687 113	29 376	18 000	1 008 973
Prov. pour garant. données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme	578 690	314 346	237 486	143 471	512 079
Provisions pour amendes et pénalités	60 000			60 000	
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligat. simil.	1 215 026	169 830	97 921		1 286 935
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immo.					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	285 061	21 354			306 415
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres prov. pour risques et charges	17 439	27 854	17 439		539 933
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 525 451	1 220 497	382 222	221 471	3 142 255

2-6- INFORMATION SUR L'ENTITE QUI ETABLIT LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE LA SOCIETE

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant que qu'entité filiale

No m : SAS CHARIER AVENIR

Siège : 2, bis Rue des Meuniers 44220 Couëron

Siren : 380 336 487

Lieu où des copies de s'états financiers consolidés peuvent être obtenues : siège à Couëron.

NOTE 3 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3-1- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Le chiffre d'affaires de l'exercice peut s'analyser ainsi :

Travaux Publics : 138 120 625

3-2- REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Les ventes ont été réalisées sur les marchés géographiques suivants :

France : 138 120 625

Les contrats dont la durée d'exécution s'étend sur plusieurs exercices sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement en conformité avec les point 1-3

3-3- OPERATIONS EN COMMUN

RESULTAT 2025 DES SEP (Autres que SEP "Chantiers") :

538 070.34

3-4- VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES DE L'EXERCICE

La ventilation est la suivante :

	AVANT IMPOT	IMPOT	APRES IMPOT
Résultat courant	1 747 504.08	-332 153.72	1 415 350.36
Résultat exceptionnel			0.00
Crédit Impôts & I.S.	21 259.71		21 259.71
Participation, intéressement.	-150 578.84	-37 644.71	-188 222.55
Bénéfice transféré à la tête de l'intégration fiscale		369 798.43	369 798.43
Total	1 618 184.95	0.00	1 618 185.95

A l'inverse, les décalages temporaires existant entre l'assiette de l'impôt sur les bénéfices et certaines charges comptables occasionneraient un allègement de la dette future d'impôt de **164 744 Euros**.

Conformément à l'option prise le 1/01/2022 , notre société est soumise au régime fiscal

des groupes de sociétés tête de groupe : CHARIER AVENIR

L'impôt société comptabilisé dans l'exercice correspond à l'impôt dû sur notre propre résultat, comme en l'absence d'option pour l'intégration.

3-7- RE La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à à donner une rémunération individuelle.

3-8- EFl les effectifs moyens se répartissent de la façon suivante :

Cadres	:	92
Agents de Maîtrise et Techniciens	:	118
ouvriers	:	342
Personnel Extérieur	:	552

NOTE 4- AUTRES

4-1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés :

Effets escomptés non échus	:	
Caution bancaire / chantiers Travaux Publics	:	<u>20 534 234.00</u>
Caution / garanties financières de carrières	:	

Engagements reçus :

Caution sous traitants	:	0
------------------------	---	----------

Autres engagements :

NEANT

Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit

- Échéances à moins d'1 an :	0
- Échéances de plus d'1 an à moins de 5 ans :	0
- Échéances à plus de 5 ans :	0
	0

Engagements en matière de retraite :

En application de la convention collective en vigueur, nous distinguons 2 cas :

- Ouvriers : l'indemnité de départ en retraite est versée par la Caisse de Retraite.
- Cadres, Agents de maîtrise, Employés : L'entreprise est tenue de verser aux salariés partant en retraite une indemnité.

Ces engagements sont évalués à la clôture de l'exercice à **1 104 501 euros**. Ils ont été comptabilisés au bilan, sous forme de provisions. A compter du 01-01-2014, la variation de la provision résultant de l'évolution du taux IBOXX est comptabilisée dans le résultat financier, soit :

- Dotation exploitation :	169 830
- Reprise exploitation :	59 486
- Dotation financière :	0
- Reprise financière :	35 513

Suite à la LFSSS pour 2009, l'entreprise a abandonné la stratégie de mise en retraite par l'employeur et a opté pour l'option de départ volontaire du salarié. Les charges patronales sont désormais provisionnées.

La méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, pondérée d'un coefficient représentatif de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Elle s'appuie sur la législation sociale, l'âge des salariés, leur ancienneté dans l'entreprise, leur rémunération actuelle. Elle doit aussi s'appuyer sur la nécessité d'intégrer dans le calcul des engagements de retraite le nombre de trimestres validés par chaque salarié avant son entrée dans l'entreprise.

Conformément à la recommandation 2003R-01 du CNC et à la norme IAS 19, la méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, en tenant compte des paramètres suivants :

Table convention collective de l'entreprise : FNTP
Age de départ : 60-67 ans en fonction de la date de naissance
La rémunération actuelle du salarié
Table profil de carrière : 1%
Taux d'actualisation : 3,60 % (2024 : IBOXX : 3,35 %)
Taux d'inflation : 0
Table turnover : Fort
Table de mortalité : INSEE 2014.
Taux de charges patronales : 49 %

Engagements : médailles du travail

Ces engagements ont été comptabilisés au bilan, sous forme de provision . Ils sont évalués à la clôture de l'exercice à **182 433 euros**.

A compter du 01-01-2014, la variation de la provision résultant de l'évolution du taux IBOXX est comptabilisée dans le résultat financier, soit :

- Dotation exploitation :	
- Reprise exploitation :	242
- Dotation financière :	
- Reprise financière :	2 680

Conformément à la recommandation ANC n° 2013-02, la méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, en tenant compte des paramètres suivants :

Table profil de carrière : 1%

Table taux de rendement : 3,60% (2024 : 3.35 %)

Taux d'inflation : 0

Turn Over Fort : Cadres et Etam = CCN TP

Turn Over Fort : Ouvrier = CCN TP



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes

Charier T.P. SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Charier T.P. SAS
87 Rue Louis Pasteur - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes

Charier T.P. SAS

87 Rue Louis Pasteur - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À la collectivité des associés de la société Charier T.P. SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Charier T.P. SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Méthode à l'avancement

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 1-3-8 « Comptabilisation des ventes » de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations. Comme indiqué dans la note 1-3-8 « Comptabilisation des ventes » de l'annexe, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Fonds commerciaux et malis de fusion affectés aux fonds commerciaux

Les fonds commerciaux et les malis de fusion affectés aux fonds commerciaux, dont le montant brut figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit respectivement à 226 K€ et à 2 269 K€, font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 1-3-1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 7 avril 2026

KPMG SA

Stéphane BARON

Commissaire aux comptes